

République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le : Samedi 21 mars 2020 à 10 heures 00 à la salle des fêtes « François des Garets »

ORDRE DU JOUR

- 1. Installation du Conseil Municipal.
- 2. Election du Maire.
- 3. Détermination du nombre des adjoints.
- 4. Election des adjoints.
- 5. Charte de l'élu local : remise aux élus et lecture.
- 6. Commission d'appel d'offres : fixation des conditions de dépôt des listes.
- 7. Questions diverses.

Marolles-en-Hurepoix, le 13 mars 2020

Le Maire,

Georges JOUBERT